



**TECHNOLOGIES IBEX INC.**

**RAPPORT DE GESTION**

**EXERCICE 2010**

**NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010**

**LE 16 JUIN 2010**

**RAPPORT DE GESTION**  
**NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010**

**Le 16 JUIN 2010**

**TABLE DES MATIÈRES**

1. PRÉAMBULE	10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES
2. INFORMATION PROSPECTIVE	10.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs
3. INTRODUCTION À IBEX	10.2 Rémunération à base d'actions
3.1 Enzymes glycobiochimiques/hématologiques	11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES
3.2 Tests pour l'arthrite	11.1 Informations à fournir concernant le capital
4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 3 <sup>e</sup> TR. 2010	11.2 Instruments financiers
4.1 Sommaire des résultats trimestriels	12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES PAS ENCORE EN VIGUEUR
4.2 Résultat net trimestriel	12.1 Normes internationales d'information financière
4.3 Revenu trimestriel	13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION
4.4 Coût des produits vendus	14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE
4.5 Frais	15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION
5. RÉSULTATS À CE JOUR : EXERCICE 2010	15.1 Capital autorisé
5.1 Résultat net	15.2 Actions émises et en circulation
5.2 Revenu	
5.3 Coût des produits vendus	
5.4 Frais (excluant le coût des produits)	
6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL	
6.1 Aperçu	
6.2 Obligations contractuelles	
7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	
7.1 Enzymes glycobiochimiques	
7.2 Tests pour l'arthrite	
7.3 Autres	
8. RISQUES ET INCERTITUDES	
8.1 Risques généraux	
8.2 Demande du marché	
8.3 Approbations réglementaires	
8.4 Propriété intellectuelle	
8.5 Concurrence	
8.6 Financement	
8.7 Personnel essentiel	
8.8 Éventualités	
8.9 Autres risques	
9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS	



## RAPPORT DE GESTION

Le 16 juin 2010

### 1. PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intérimaires non vérifiés de la Société pour les neuf mois terminés le 30 avril 2010 ainsi que des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes des exercices terminés les 31 juillet 2009 et 2008, lesquels sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés intérimaires n'ont pas fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs de la Société. Le présent rapport de gestion constitue une revue du rendement de la Société pendant la période de neuf mois terminée le 30 avril 2010 comparativement au rendement de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2009. Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Là où paraissent les appellations « IBEX » ou la « Société » dans le présent document, il faut lire Technologies IBEX Inc. et ses filiales en propriété exclusive, sauf indication contraire. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

### 2. INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui expriment les attentes actuelles de la Société à l'égard de l'avenir. Tout énoncé de ce genre est soumis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Pour un complément d'information au sujet des risques et des incertitudes que la Société peut courir en rapport avec ces énoncés prospectifs, veuillez consulter la section des risques figurant dans ce rapport de gestion.

### 3. INTRODUCTION À IBEX

La société fabrique et commercialise une série d'enzymes brevetées (des héparinases et des chondroïtinases) pour usage en recherche pharmaceutique, notamment l'Héparinase I, produit employé dans plusieurs dispositifs de pointe pour le contrôle de l'hémostase.

IBEX fabrique et commercialise aussi une série de tests pour l'arthrite dont l'usage est répandu en recherche pharmaceutique et que nos clients emploient. Ces tests ont pour fondement la découverte et le rôle grandissant d'un certain nombre de biomarqueurs moléculaires spécifiques associés à la synthèse et à la dégradation du collagène.

#### 3.1 Enzymes glyco-biologiques/hématologiques

IBEX produit les enzymes Héparinase I, Héparinase II, Héparinase III, Chondroïtinase AC et Chondroïtinase B au moyen d'un système breveté d'expression des formes recombinantes de ces enzymes. Il permet de produire de manière économique des formes recombinantes extrêmement pures de ces GAG-lyases. Ces enzymes et leurs usages variés sont protégés par une vaste série de brevets.



IBEX vend les dites enzymes directement aux fabricants de dispositifs médicaux, aux laboratoires de contrôle de la qualité et aux institutions académiques engagées dans la recherche.

Des enzymes d'IBEX précitées, l'*Héparinase I* est la plus importante. Son potentiel d'avenir réside dans sa capacité de segmenter l'héparine et les héparines de faible poids moléculaire, neutralisant par conséquent les effets de l'héparine et des héparinoïdes, des médicaments employés couramment dans les hôpitaux. L'*Héparinase I* reconnaît et segmente une séquence de pentasaccharides qui existe aussi bien dans l'héparine que dans les héparines de faible poids moléculaire, et en neutralise ainsi l'activité anticoagulante.

IBEX produit les enzymes à ses propres installations et à de plus grandes installations externes appartenant à des tiers où les opérations y sont rigoureusement surveillées par le personnel d'IBEX.

IBEX et ses partenaires ont mis au point plusieurs applications diagnostiques de l'*Héparinase I*, principalement en ce qui a trait au marché des analyses sur place. Parmi les clients clés de ces produits, mentionnons Abbott Point of Care, Medtronic, Siemens, Haemoscope et Pentapharm.

La Société travaille aussi avec des tiers au développement de nouvelles applications pour ses enzymes glyco-biologiques.

### **3.2 Tests pour l'arthrite**

IBEX fabrique et commercialise des tests pour l'arthrite qui rendent possible l'étude tant de la *synthèse* que de la *dégradation* des composantes du cartilage, et qui s'avèrent d'importants outils en recherche sur l'arthrose et l'arthrite rhumatoïde.

Les trousse d'IBEX pour le diagnostic de l'arthrite ainsi que leurs services connexes sont commercialisés et vendus à des sociétés pharmaceutiques, à des organismes de recherche clinique et à des institutions académiques, à des fins de recherche exclusivement. IBEX effectue directement le marketing de ces trousse de diagnostic pour ce qui est de l'Amérique du Nord, et en Europe, cela se fait par l'entremise d'un distributeur.

Ces tests sont fabriqués aux installations d'IBEX.

## **4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 3<sup>e</sup> trimestre 2010**

### **4.1 Sommaire des résultats trimestriels**

Le tableau qui suit constitue le sommaire d'une sélection d'information trimestrielle consolidée de la Société pour chacun des onze plus récents trimestres jusqu'au 30 avril 2010.



(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Premier trimestre 31 octobre	Deuxième trimestre 31 janvier	Troisième trimestre 30 avril	Quatrième trimestre 31 juillet	Exercice complet
<b>Exercice 2010</b>					
Revenu	647 \$	871 \$	470 \$		
Résultat net	72 \$	425 \$	138 \$		
Gain net de base et dilué par action ordinaire	0,00 \$	0,02 \$	0,01 \$		
<b>Exercice 2009</b>					
Revenu	612 \$	996 \$	1 073 \$	863 \$	3 544 \$
Résultat net	337 \$	289 \$	243 \$	475 \$	1 344 \$
Gain net de base et dilué par action ordinaire	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,05 \$
<b>Exercice 2008</b>					
Revenu	555 \$	549 \$	713 \$	510 \$	2 327 \$
Résultat net (perte)	(188) \$	88 \$	259 \$	189 \$	348 \$
Gain (perte) net(te) de base et dilué(e) par action ordinaire	(0,01) \$	0,00 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$

#### 4.2 Résultat net trimestriel

Par rapport à l'année dernière, le résultat net du troisième trimestre de l'exercice 2010 s'est élevé à 137 927 \$, soit 0,01 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 242 582 \$, soit 0,01 \$ par action, au troisième trimestre de l'exercice 2009.

Ceci est attribuable à de plus faibles ventes (voir la section sur les ventes) et à la faiblesse du dollar US. Le dollar US faible a eu une incidence négative sur la conversion des ventes en devise canadienne, et de plus, il a eu une incidence négative sur les dérivés intégrés qui représentent la valeur future des contrats à long terme conclus par IBEX avec certains de ses clients.

Dans le but de minimiser l'impact des fluctuations de la devise américaine, IBEX a entrepris, à l'exercice 2009, une stratégie de couverture pour ses ventes. Celle-ci s'est avérée un succès et a généré, ce troisième trimestre, un gain de change de 278 811 \$. (Voir le tableau ci-dessous pour de plus amples détails).

En comparaison du trimestre précédent (2<sup>e</sup> tr. 2010), le résultat net de 137 927 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2010 est en baisse de 287 066 \$ par rapport au résultat net de 424 993 \$ (soit 0,02 \$ par action). La différence provient surtout d'une chute des ventes de 56 %.



(Gain) perte de change consolidé(e) par trimestre			
Trimestre	3 <sup>e</sup> tr., Exercice 2010	2 <sup>e</sup> tr., Exercice 2010	3 <sup>e</sup> tr., Exercice 2009
Dérivés intégrés	(93 469 \$)	(54 794 \$)	78 655 \$
Contrats de change	(278 811 \$)	(82 417 \$)	13 900 \$
Autre perte (gain)	–	–	(371 \$)
Perte (gain) total(e)	(370 280 \$)	(137 211 \$)	92 184 \$
Réévaluation au bilan			
Comptant US	(16 471 \$)	(1 020 \$)	(10 188 \$)
Créances clients	11 275 \$	(4 292 \$)	85 102 \$
Autres comptes US	22 447 \$	12 850 \$	(49 373 \$)
(Gain) ou perte total(e) après réévaluation	17 251 \$	7 538 \$	25 541 \$
(Gain) perte de change net(te)	(353 029 \$)	(129 673 \$)	117 725 \$

### 4.3 Revenu trimestriel

*Note : Les ventes de la Société sont effectuées en dollars américains, alors que celle-ci les inscrit en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre les devises américaine et canadienne ont une incidence importante sur les chiffres de vente inscrits.*

Les ventes inscrites au trimestre terminé le 30 avril 2010 ont totalisé 469 502 \$, soit un recul de 56 % en comparaison de 1 072 603 \$ à la même période l'année précédente, recul principalement attribuable à une baisse des commandes de la part de l'un de nos principaux acheteurs de produits diagnostiques, (les ventes à ce client sont maintenant rétablies au niveau de celles du premier trimestre), ainsi qu'à la présence l'an dernier d'une commande non récurrente en rapport avec une importante étude sur l'arthrite effectuée par un des clients d'IBEX.

La chute des ventes est aussi attribuable à la conversion en dollars canadiens des ventes effectuées en dollars US. Un dollar canadien plus fort a une incidence négative sur les ventes réalisées en dollars US puisque celles-ci sont converties en un montant moins élevé en dollars canadiens. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, la moyenne de conversion de la devise US a atteint 1,2445 \$, mais elle a baissé à une moyenne de 1,0283 \$ au troisième trimestre terminé le 30 avril 2010.

Exclusion faite de l'effet des opérations de change, les ventes des produits enzymatiques ont baissé de 26 % par rapport à l'exercice précédent, et de 38 % par rapport au trimestre précédent. Par ailleurs, les ventes des tests pour l'arthrite ont reculé de 56 % par rapport à l'année dernière et de 37 % par rapport au trimestre précédent.

Au cours de l'exercice 2008, le dollar US était à peu près à parité avec le dollar canadien. Or, le dollar US s'est apprécié de manière remarquable, passant de 1,0240 \$ en juillet 2008 à 1,2045 \$



en octobre 2008. Il a conservé sa valeur élevée qui a fluctué entre 1,2045 \$ et 1,2723 \$ jusqu'au mois de mars 2009, après quoi il a chuté à 1,1930 \$ en avril 2009, et encore à 1,0158 \$ en avril 2010.

Variations des ventes	3 <sup>e</sup> tr. 2010 vs. 3 <sup>e</sup> tr. 2009
Impact du taux de change :	
• Changement total (ventes inscrites en \$ US)	(293 181 \$)
• Effets des devises en \$ CAD	(309 920 \$)
• Changement total en \$ CAD	(603 101 \$)
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume (ventes inscrites en \$ US)	(301 498 \$)
• Variation due à la gamme des produits en \$ US	– \$
• Variation due au prix en \$ US	8 318 \$
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US	– \$
Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US	(293 181 \$)

#### 4.4 Coût des produits vendus

La marge brute a baissé à 35 % des ventes au cours du trimestre, alors qu'elle se situait à 64 % à la même période de l'exercice précédent, en raison d'une baisse significative des ventes et du fait que la principale composante du coût des produits est la répartition des frais fixes.

En termes absolus, le coût des produits vendus des trois mois terminés le 30 avril 2010 a baissé à 303 957 \$ alors qu'il était de 387 018 \$ à la période correspondante de l'année dernière.

Coût des produits vendus			
Trimestre	3 <sup>e</sup> tr. Exercice 2010	2 <sup>e</sup> tr. Exercice 2010	3 <sup>e</sup> tr. Exercice 2009
Ventes	469 502 \$ \$	871 037 \$	1 072 603 \$
Coût des produits vendus	303 957 \$	209 035 \$	387 018
Marge brute	35 %	76 %	64 %

#### 4.5 Frais

Exclusion faite des effets de change, le total des frais ce troisième trimestre a chuté de 4 % par rapport à l'année dernière mais il a augmenté de 19 % par rapport au trimestre précédent. Un gain de change totalisant 353 029 \$ a été enregistré au cours du trimestre contre une perte de change de 117 725 \$ à la période correspondante l'année dernière.

En comparaison de l'année dernière, le total des frais au troisième trimestre 2010 a baissé à 331 575 \$ alors qu'il avait atteint 830 021 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.



Frais			
Trimestre	3 <sup>e</sup> tr. 2010	2 <sup>e</sup> tr. 2010	3 <sup>e</sup> tr. 2009
Coût des produits vendus <sup>1)</sup>	<b>293 951 \$</b>	193 282 \$	368 446 \$
Frais de vente, frais généraux et administratifs	<b>347 525 \$</b>	347 132 \$	319 889 \$
Amortissement	<b>25 935 \$</b>	34 974 \$	26 470 \$
Radiation ou (gain) à la cession d'actifs	<b>21 194 \$</b>	–	(1 783 \$)
Charges financières	<b>(357 030 \$)</b>	(129 344 \$)	116 999 \$
Total	<b>331 575 \$</b>	446 044 \$	830 021 \$

<sup>1)</sup> Le coût des produits vendus fait exclusion des charges d'amortissement, pour les besoins de cette présentation.

Exclusion faite de l'amortissement, de la radiation ou du gain à la cession d'actifs et des charges financières, les frais de vente et les frais généraux et administratifs de la période de trois mois terminée le 30 avril 2010 se sont élevés à 347 525 \$ contre 319 889 \$ à la même période de l'exercice précédent. Comparé au trimestre précédent, les frais de vente et les frais généraux et administratifs sont demeurés sensiblement les mêmes. Cette augmentation est attribuable à une augmentation des activités de la Société et au calcul sans effet sur la trésorerie de la valeur des options accordées ce trimestre. Pour de plus amples détails, se reporter à l'article 10.2 du présent rapport qui porte sur la rémunération à base d'actions.

## 5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION – NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010

	Exercice 2010	Exercice 2009
Revenu	<b>1 987 196 \$</b>	2 680 591 \$
Résultat net	<b>634 797 \$</b>	869 106 \$
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	<b>0,03 \$</b>	0,04 \$

### 5.1 Résultat net des neuf mois terminés le 30 avril 2010

Au cours des neuf mois terminés le 30 avril 2010, IBEX a généré un résultat net de 634 797 \$, soit 0,03 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 869 106 \$, soit 0,04 \$ par action, au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du résultat net s'explique par le déclin des ventes et une plus forte devise canadienne, ce qui a entraîné une incidence négative sur les ventes inscrites. Les dérivés intégrés ainsi qu'une augmentation de la dotation aux amortissements portant sur des achats préalables d'équipement ont également eu une incidence négative.

L'augmentation de la valeur de la devise canadienne par rapport à la devise américaine a eu une incidence négative lors de la conversion des ventes effectuées en dollars US en un montant moins élevé de dollars canadiens. Un gain de change de 437 989 \$ est principalement attribuable



au traitement comptable des futurs contrats à terme sur devises dans lesquels IBEX s'est engagé, évalués en déterminant la juste valeur du portefeuille qui, elle, dépend largement de la période en cause et du taux de change s'y rapportant. La Société constatera une perte par rapport à la juste valeur de ces instruments financiers si le dollar canadien faiblit, entraînant un résultat net amoindri. Des modifications dans la constatation de la juste valeur de ces instruments financiers entraînent des écarts temporaires importants, puisque les gains et pertes sont inscrits au résultat de la période courante alors que ces instruments financiers ont pour but de couvrir les mouvements de trésorerie futurs. La fluctuation des devises a également une incidence sur les dérivés intégrés qui représentent la valeur future des contrats d'approvisionnement à long terme dans lesquels la Société s'est engagée auprès de certains de ses clients. Lorsque la valeur du dollar canadien faiblit, IBEX est forcée d'évaluer ces contrats à la hausse, et lorsque la valeur de celui-ci s'apprécie, la Société doit les évaluer à la baisse. Or, au cours des deux trimestres précédents, la Société avait dû évaluer à la baisse la valeur de ces contrats puisque le dollar US dépréciait de valeur par rapport au dollar canadien.

(Gain) perte de change consolidé(e) cumulatif(ve)			
	3 <sup>e</sup> tr. 2010	2 <sup>e</sup> tr. 2010	3 <sup>e</sup> tr. 2009
Dérivés intégrés	<b>(40 645 \$)</b>	52 824 \$	48 530 \$
Contrats à terme sur devises	<b>(709 062 \$)</b>	(432 251 \$)	13 900 \$
Conversion inverse par rapport à 2009	<b>301 480 \$</b>	301 480 \$	11 132 \$
Total – (Gain) perte	<b>(448 227 \$)</b>	(77 947 \$)	73 562 \$
Réévaluation au bilan			
Encaisse US	<b>(18 630 \$)</b>	(2 160 \$)	(43 877 \$)
Créances clients	<b>(31 590 \$)</b>	(42 865 \$)	34 086 \$
Autres comptes US	<b>60 459 \$</b>	38 012 \$	(114 663 \$)
Total – (Gain) perte à la réévaluation	<b>10 239 \$</b>	(7 013 \$)	(\$124 454 \$)
(Gain) perte net(te) de change	<b>(437 989 \$)</b>	(84 960 \$)	(50 892 \$)

Pour une explication plus détaillée de l'incidence des effets de change, se reporter à l'alinéa c) de l'article 11.2 portant sur les instruments financiers.

## 5.2 Revenu des neuf mois terminés le 30 avril 2010

Le produit des neuf mois terminés le 30 avril 2010 a totalisé 1 987 196 \$ CAD, soit un recul de 26 % par rapport au montant de 2 680 591 \$ CAD enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent. Cependant, en devise US, le total des ventes des neuf premiers mois a atteint 1 928 991 \$ US, en baisse de seulement 12 % par rapport à 2 182 336 \$ US à la même période l'année dernière.

Les ventes des produits enzymatiques en dollars US ont connu un déclin de 10 % par rapport à l'exercice précédent, et les ventes des tests pour l'arthrite ont chuté de 18 % rapport à l'année



dernière, principalement à cause des raisons détaillées à l'article 4.3 ci-haut intitulé « Revenu trimestriel ».

En comparaison de l'année dernière, la valeur du dollar US a baissé de 9 % en moyenne par rapport au dollar canadien, entraînant une incidence négative au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2010. La baisse nette des ventes comparativement à l'année dernière a été de 693 396 \$, dont un montant de 253 345 \$ US peut être attribué à une baisse réelle et un montant négatif de 440 051 \$ aux effets de change. Une variation négative de 262 968 \$ US attribuable au volume a été compensée en partie par une variation positive de 5 000 \$ US attribuable à la gamme des produits, et une variation positive de 4 623 \$ US attribuable au prix.

<b>Variations des ventes</b>	<b>30 avril 2010 vs. 30 avril 2009</b>
Impact du taux de change :	
• Augmentation totale en \$ US	<b>(253 345 \$)</b>
• Effets des devises en \$ CAD	<b>(440 051 \$)</b>
• Changement total en \$ CAD	<b>(693 396 \$)</b>
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume en \$ US	<b>(262 968 \$)</b>
• Variation due à la gamme des produits en \$ US	<b>5 000 \$</b>
• Variation due au prix en \$ US	<b>4 623 \$</b>
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US	<b>- \$</b>
Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US	<b>(253 345 \$)</b>

### 5.3 Coût des produits vendus des neuf mois terminés le 30 avril 2010

Le coût des produits vendus est constitué principalement du coût des fournitures, des redevances et des coûts de fabrication. Pour les neuf mois terminés le 30 avril 2010, le coût des produits vendus a été de 39 % des ventes et est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent.

Coût des produits vendus		
Six mois terminés les	<b>30 avril 2010</b>	30 avril 2009
Ventes	<b>1 987 196 \$</b>	2 680 591 \$
Coût des produits vendus	<b>767 806 \$</b>	867 484 \$
Marge brute en %	<b>61 %</b>	68 %

### 5.4 Frais des neuf mois terminés le 30 avril 2010 (Exclusion faite du coût des produits)

Les frais des neuf mois terminés le 30 avril 2010 (exclusion faite du coût des produits et de l'incidence positive des effets de change, etc.) ont été de 1 022 582 \$, en hausse de 3 % par rapport à la même période l'année dernière.



En dépit d'une plus forte devise canadienne, les charges financières ont bénéficié d'une incidence positive en raison d'un gain de change provenant de gains de couverture par rapport au dollar US, ce qui a été compensé en partie par la conversion en devises canadiennes de comptes de devises US, et par l'incidence des dérivés intégrés. Cette conversion a entraîné un gain de change de 437 989 \$ contre un gain de 50 892 \$ à la même période l'année dernière.

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs des neuf mois terminés le 30 avril 2010 ont baissé de 4 % à 949 933 \$ en raison de la baisse des charges locatives, alors qu'ils se chiffraient à 983 201 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais de vente, frais généraux et administratifs et autres frais		
Neuf mois terminés les	30 avril 2010	30 avril 2009
Frais de vente, frais généraux et administratifs	949 933 \$	983 201 \$
Amortissement	93 676 \$	58 488 \$
Radiation ou (gain) à la cession d'actifs	21 194 \$	(12 172) \$
Charges financières	(439 487) \$	(60 086) \$
Total	625 316 \$	969 431 \$

## 6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

### 6.1 Aperçu

Le 30 avril 2010 IBEX disposait de 2 973 894 \$ en espèces, quasi-espèces et titres négociables. Ceci représente une augmentation de 69 005 \$, soit 2 %, par rapport au trimestre précédent (2 904 889 \$) et de 855 808 \$, soit 40 %, par rapport à l'année dernière (2 118 086 \$).

Le 30 avril 2010, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3 482 086 \$, alors que celui-ci s'élevait à 2 881 146 \$ le 31 juillet 2009 et à 2 557 888 \$ le 30 avril 2009.

En date du	30 avril 2010	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 juillet 2009	30 avril 2009
Espèces, quasi-espèces et titres négociables	2 973 894 \$	2 904 889 \$	2 661 569 \$	2 260 344 \$	2 118 086 \$
Fonds de roulement	3 482 086 \$	3 424 635 \$	2 930 953 \$	2 881 146 \$	2 557 888 \$



## 6.2 Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'IBEX (autres que celles portant sur les contrats d'emploi dont un exposé plus détaillé figure dans la procuration) se limitent à l'heure actuelle au paiement de contrats de location-exploitation. Le 30 avril 2010, ceux-ci s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars)	Total	2010	2011	2012	2013	2014
Contrats de location-exploitation *	453 \$	82 \$	94 \$	93 \$	92 \$	71 \$
<b>TOTAL</b>	<b>453 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>71 \$</b>

\* Le contrat actuel de location-exploitation (renouvelable) prend fin en avril 2014.

## 7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

IBEX a réussi à atteindre la rentabilité par ses activités actuelles, et la Société se penche à présent sur les occasions de croissance, notamment celle d'élargir ses activités de base et de maximiser la valeur actionnariale par des initiatives stratégiques avec des compagnies, de manière à créer des synergies et augmenter la force de marché.

Au plan opérationnel, cependant, la Société cherche toujours à développer la valeur actionnariale par ses activités en matière d'enzymes et de produits pour l'arthrite. La Société s'attend à observer les faits importants suivants dans un avenir plus ou moins rapproché :

### 7.1 Enzymes glycobioologiques

Afin d'améliorer sa productivité, IBEX entend investir approximativement entre 350 000 \$ et 500 000 \$ en nouvel équipement de laboratoire et de production au cours des exercices 2010 et 2011. Cet investissement comprend l'achat d'un nouveau lyophilisateur pour répondre à la croissance des ventes de dispositifs lyophilisés.

- un retour aux ventes normales de dispositifs de diagnostic après une réduction des stocks chez certains clients au troisième trimestre
- une augmentation des ventes à long terme d'une composante du dispositif fabriquée par IBEX pour un client

### 7.2 Tests pour l'arthrite

- l'ajout de ressources internes en recherche et développement pour mettre au point des tests supplémentaires
- les ventes des tests actuels seraient au même niveau que celles de 2009. (Toutefois, le domaine des tests pour l'arthrite est volatil et cyclique, puisqu'il dépend du moment où les clients d'IBEX effectuent leurs principales études)



### **7.3 Autres**

- un déclin de la valeur du dollar américain (taux d'échange prévu de 1,05 \$ pour l'exercice 2010 contre 1,1758 \$ en 2009), ce qui aura une incidence négative sur les ventes inscrites et sur le résultat net véritable, en dépit du fait que la Société a procédé à des opérations de couverture visant certains de ses revenus futurs (voir l'article 10.2).

## **8. RISQUES ET INCERTITUDES**

### **8.1 Risques généraux**

Les produits d'IBEX sont vendus à des fabricants de dispositifs médicaux, à des sociétés pharmaceutiques aux fins de recherche préclinique, et à des organismes de recherche par contrat effectuant des recherches cliniques. Ainsi, IBEX dépend des efforts de marketing des fabricants de dispositifs médicaux, et aussi de la fréquence et de l'envergure des études précliniques et cliniques.

Les produits d'IBEX se vendent en dollars US. Par conséquent, la Société est grandement exposée aux fluctuations des devises.

### **8.2 Demande du marché**

Des changements au chapitre de la demande pourraient avoir une incidence sur les ventes des réactifs enzymatiques de la Société et de ses tests pour la recherche sur l'arthrite. Une baisse de la demande de ces produits pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les résultats de la Société.

### **8.3 Approbations réglementaires**

La gamme actuelle des produits d'IBEX n'est assujettie à aucune approbation réglementaire. Toutefois, il est impossible de garantir que cette situation ne changera pas à une date ultérieure. Tout changement éventuel en ce sens pourrait entraîner une augmentation sensible des coûts d'exploitation d'IBEX.

### **8.4 Propriété intellectuelle**

IBEX attache une grande importance à la protection de sa propriété intellectuelle et possède un portefeuille de brevets et de demandes de brevets qu'elle entend faire valoir. Cependant, il se pourrait que des parties non autorisées enfreignent les brevets de la Société ou obtiennent des renseignements que celle-ci a brevetés; de plus, il est impossible de garantir que les demandes de brevets déposées par la Société seront approuvées ni que cette dernière réussira à défendre ses brevets existants s'il y avait violation de ceux-ci. En outre, il n'est pas certain que les brevets accordés ou qui pourraient être accordés à IBEX lui conféreront quelque avantage concurrentiel, ni que l'un ou l'autre de ces brevets ne sera pas contesté par de tierces parties, ni que les brevets que détiennent d'autres sociétés n'empêcheront pas la Société de lancer ses produits sur le marché, ni que de tierces parties ne pourront pas se soustraire aux brevets par d'autres moyens.



Il est toujours possible que d'autres sociétés mettent au point, de manière indépendante, des produits possédant les mêmes caractéristiques que ceux d'IBEX.

### **8.5 Concurrence**

La concurrence que peuvent constituer d'autres sociétés mettant au point de nouveaux agents de neutralisation de l'héparine ou des tests pour l'arthrite pourrait avoir une incidence négative sur les revenus anticipés par IBEX. Certaines des sociétés qui peuvent être considérées comme des concurrents d'IBEX possèdent des ressources financières et techniques largement supérieures à celles de la Société, de même que des capacités de recherche et de développement plus importantes, ainsi que des moyens plus imposants de mise en marché, de distribution et de production, et les ressources humaines assorties.

### **8.6 Financement**

IBEX possède des ressources financières limitées et les occasions pour la Société de lever des capitaux supplémentaires, le cas échéant, demeurent limitées. Il est impossible de garantir que la Société réussira à maintenir ou améliorer un flux de trésorerie positif si le marché devait se modifier sensiblement.

### **8.7 Personnel essentiel**

IBEX compte sur un personnel réduit composé d'employés essentiels possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la poursuite des opérations de la Société. Il est impossible de garantir que la Société réussira à retenir son personnel ou à remplacer facilement les employés qui pourraient partir.

### **8.8 Éventualités**

Dans le cours normal de son exploitation, il se peut que la Société fasse l'objet de réclamations quant aux produits qu'elle vend actuellement ou qu'elle a déjà vendus, en raison d'effets secondaires indésirables. La Société comptabilise un passif à l'égard de ces éventualités lorsque la direction détermine qu'il est probable qu'une perte a été subie et qu'il est possible d'en évaluer le montant de manière raisonnable. La Société n'est partie actuellement à aucune procédure juridique de cette nature qui pourrait avoir une incidence négative importante sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

### **8.9 Autres risques**

La Société s'expose aux risques du marché en ce qui a trait à la volatilité des taux d'intérêt liés à son portefeuille de placements, et aux variations du taux de change pour ce qui est des recettes de ventes et de l'achat de fournitures et de services libellés en dollars américains. En outre, le prix des actions de la Société est exposé aux risques du marché, ce qui pourrait entraîner d'importantes activités spéculatives et une volatilité des titres en raison des incertitudes propres à la Société et au secteur de la biotechnologie en général. Les attentes que les analystes en valeurs mobilières pourraient formuler à l'égard de la Société pourraient aussi avoir un effet considérable sur le cours des actions ordinaires d'IBEX.



## **9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, la Société n'a conclu aucune opération avec des apparentés.

## **10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants présentés des produits et des charges pour la période en cause. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Nous avons repéré les situations suivantes qui, d'après nous, donnent lieu aux prises de décisions les plus subjectives de la part de la direction. En effet, ces situations exigent souvent de cette dernière qu'elle formule des hypothèses concernant l'incidence que peuvent avoir des questions qui sont incertaines par nature et qui peuvent changer ultérieurement.

### **10.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs**

La Société a inscrit une provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs visant principalement le report prospectif des pertes d'exploitation, des frais de recherche et de développement et des crédits d'impôt fédéraux pour la recherche et le développement. La Société a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable, à l'heure actuelle, que ces montants reportés de manière prospective ne soient pas réalisés d'après les résultats historiques et les estimations du bénéfice imposable futur. La production d'un bénéfice imposable dans l'avenir ou la mise en place de stratégies de planification fiscale pourrait entraîner la réalisation de certains ou de tous les montants reportés prospectivement, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement le bénéfice net (perte nette) de la Société, du fait d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices futurs.

### **10.2 Rémunération à base d'actions**

Lorsque la Société attribue des options sur actions à certains de ses employés, administrateurs et dirigeants, la juste valeur en est établie au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Afin d'appliquer ce modèle, la direction doit formuler des hypothèses au sujet de plusieurs variables, notamment la durée prévue des options, la volatilité du prix des actions de la Société sur une période pertinente, l'établissement d'un taux pertinent d'intérêt sans risque et une supposition quant à la politique de dividendes de la Société à l'avenir.

## **11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

### **11.1 Informations à fournir concernant le capital**

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a appliqué de façon anticipée le chapitre 1535, « Informations à fournir sur le capital », du Manuel de l'ICCA. La norme exige de



communiquer des informations qualitatives et quantitatives qui permettent à l'utilisateur des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de capital de la Société.

L'adoption des recommandations de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la situation financière de la Société, ni sur ses résultats et ses flux de trésorerie. Elle a cependant donné lieu à une augmentation des informations à fournir.

## **11.2 Instruments financiers**

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a adopté le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », et le chapitre 3865, « Couvertures », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation, l'évaluation, la divulgation et la présentation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et elles prévoient l'ajout d'un nouvel état du résultat étendu. L'adoption du chapitre 3865 n'a pas eu d'incidence sur la Société, étant donné que celle-ci n'a pas recours à la comptabilité de couverture. La Société a choisi d'appliquer de façon anticipée les chapitres 3862 et 3863, comme le permettent les normes.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a donné lieu à des changements dans la comptabilisation des instruments financiers, ainsi que dans la constatation de certains ajustements transitoires qui ont été inscrits dans le déficit d'ouverture, tel qu'il est mentionné ci-après. Les principaux changements dans la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

### **a) Résultat étendu**

Le résultat étendu correspond aux variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et situations sans rapport avec les actionnaires de la Société. Il se compose du bénéfice net (de la perte) et des autres éléments du résultat étendu de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont les produits, les charges et les gains et les pertes constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus du résultat net (de la perte). Aucune des composantes de la Société ne se qualifie à titre d'autres éléments du résultat étendu.

### **b) Actifs et passifs financiers**

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du dérivé non financier. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Après la comptabilisation initiale,



l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, lequel est décrit plus loin. Le classement dépend de la considération pour laquelle ils sont détenus et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### *Détenus à des fins de transaction*

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient.

#### *Disponibles à la vente*

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle elle survient. Les titres classés comme disponibles à la vente et dont la valeur marchande n'est pas disponible facilement sont comptabilisés au coût. Les ajustements de ces titres, établis en fonction de la juste valeur, sont portés aux résultats lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Au moment de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés dans le bénéfice net (la perte).

#### *Détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers*

Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, et le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans le bénéfice net (la perte) sur la durée de vie prévue de l'instrument.

La direction a opté pour les classements et les règles comptables de base suivants pour les instruments financiers de la Société :

<b>Actif/passif</b>	<b>Classement</b>	<b>Règle comptable de base</b>
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Titres négociables	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

#### c) Dérivés intégrés

Tous les dérivés intégrés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés peuvent être intégrés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Avant l'adoption des nouvelles normes, ces dérivés intégrés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte. Selon les nouvelles normes, ils sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et



leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé intégré sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés intégrés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient. La Société a choisi le 1<sup>er</sup> août 2002 comme date transitoire pour les dérivés intégrés, soit la date la plus tardive qui pouvait être choisie selon la norme comptable.

La Société conclut certains contrats de vente d'éléments non financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, devise fonctionnelle de la Société. Lorsque l'élément libellé en devise n'est pas soumis à un effet de levier et ne comporte pas d'option, que le contrat est libellé dans la devise fonctionnelle de l'autre partie, que l'élément non financier est habituellement libellé dans la devise du contrat ou que la devise du contrat est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient la transaction, le dérivé intégré est considéré comme étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. La juste valeur des instruments financiers est établie au moyen de modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

Au trimestre terminé le 30 avril 2010, l'incidence de la variation de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente (77 766 \$) est portée à la perte de change, et la compensation, aux charges à payer.

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et ses ventes sont conclues en dollars américains. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société. Afin de tirer parti du taux de change qui va en s'améliorant, la Société s'est entendue avec la Banque Royale du Canada afin de vendre des dollars américains pour les montants suivants :

\$	Date de règlement	Taux de change
500 000 \$ US	Le 2 juillet 2010	1,15 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 novembre 2010	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 20 décembre 2010	1,07 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 18 février 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 15 avril 2011	1,07 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 mai 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 19 août 2011	1,10 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 28 octobre 2011	1,05 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 20 décembre 2011	1,07 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 6 février 2012	1,05 \$ CAD

Le 30 avril 2010, le cours moyen du change à terme pour ces contrats était d'environ 1,02 \$ CAD et la valeur des contrats à terme était de 375 650 \$. En comparaison, leur valeur le 31 juillet 2009 était de 408 710 \$, enregistré comme profit à l'exercice 2009, et une compensation inscrite au poste des autres débiteurs.



L'exposition de la Société au risque de change découle principalement du produit des ventes libellées en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises étrangères aux 30 avril 2010 et 31 juillet 2009 s'établissaient comme suit :

	<b>30 avril 2010</b>		<b>31 juillet 2009</b>	
	<b>\$ CAD</b>	<b>\$ US</b>	<b>\$ CAD</b>	<b>\$ US</b>
Trésorerie et équivalents	196 204	179 820	604 263	560 756
Comptes débiteurs	136 427	134 305	551 109	511 728
Comptes créditeurs et charges à payer	—	—	133 968	124 322

### **Risque de taux d'intérêt**

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de bons du trésor du gouvernement du Canada notés AAA à taux d'intérêt fixe et dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le résultat net du trimestre terminé le 30 avril 2010.

### **Risque de crédit**

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières dont la notation est élevée. Lorsque la Société investit dans des titres négociables, ils doivent se composer de bons du trésor du gouvernement du Canada notés AAA. La Société a comme politique d'investir dans des placements notés AAA dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La Société soumet régulièrement ses créanciers à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables.

Le classement par échéance des créances au 30 avril 2010 s'établissait comme suit :

	<b>\$ CAD</b>	<b>%</b>
Exigibles	107 898	79
Échéant entre 0 et 30 jours	28 529	21
Échéant entre 31 et 90 jours	—	—
Échéant dans plus de 90 jours	—	—
	<hr/>	
	136 427	100



L'exposition de la Société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

	<b>30 avril 2010</b>	<b>31 juillet 2009</b>
	%	%
Client 1	52	32
Client 2	–	14
Client 3	–	13

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité de la Société correspond à son incapacité à satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les 12 mois. La Société gère son risque d'illiquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

### Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

### Stocks

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la Société a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks », qui fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris l'affectation des frais généraux fixes et des frais généraux variables; le chapitre restreint les formules à employer pour les coûts permis, et il accroît les exigences de communication de l'information financière de manière à en augmenter la transparence. L'adoption de cette norme n'a aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les stocks sont constitués de travaux en cours et de produits finis, évalués à la moindre des valeurs suivantes : soit le coût, soit la valeur nette de réalisation déterminée d'après la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend les matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux imputables. Au cours des neuf mois terminés le 30 avril 2010, la Société a comptabilisé des charges de 767 806 \$ au poste du coût des produits vendus.

	<b>30 avril 2010</b>	<b>31 juillet 2009</b>
<b>Stocks</b>	\$	\$
Trousses de diagnostic	51 656	55 991
Enzymes	275 671	189 475
Travaux en cours - enzymes	–	76 456
<b>Total des stocks</b>	<b>327 327</b>	<b>321 922</b>



## **Normes générales de présentation des états financiers**

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, « Normes générales de présentation des états financiers », de telle sorte qu'il est maintenant exigé de la direction qu'elle fasse une évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans l'établissement des états financiers. Lorsque, au moment de faire une telle évaluation, la direction a connaissance de l'existence d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, ces incertitudes doivent être déclarées. Ce chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## **Écarts d'acquisition et actifs incorporels**

En janvier 2007, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », a remplacé le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Coûts de recherche et développement ». Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels intérimaires se rapportant aux exercices commençant en janvier 2008 ou ultérieurement. La norme fournit des directives sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## **12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR**

### **12.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS tels que publiés par le Conseil international des normes comptables, remplaceront les Principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, et ce, pour les exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Il en résulte que la Société sera tenue de se conformer à ces IFRS en ce qui concerne ses états financiers intérimaires et annuels visant l'exercice 2012 et l'information comparative de l'exercice 2011.

En préparation de cette modification, la Société a établi un plan de transition aux IFRS. La Société analysera les différences relevées et y répondra en fonction de l'incidence qu'elles auront sur les principaux éléments du plan de transition. Ceux-ci comprennent :

- les pratiques comptables, incluant les choix à faire parmi les politiques que permettent les IFRS;
- les contrôles internes sur la communication de l'information financière; les contrôles et procédures visant la divulgation de l'information, notamment les



relations avec les entités détentrices et les plans de communications externes et des activités d'affaires;

- la technologie de l'information et les systèmes de collecte de données.

Au cours des neuf mois terminés le 30 avril 2010, la Société a poursuivi son analyse et son évaluation de l'incidence potentielle que les différences comptables anticipées pourraient avoir sur ses états financiers consolidés, et elle étudie aussi l'incidence potentielle des différences anticipées en matière de communication d'informations. Une fois cette étude terminée, une évaluation générale sera effectuée afin d'établir avec précision quelles modifications doivent être apportées aux principes comptables. À l'heure actuelle, il est impossible d'évaluer quelle sera l'incidence de cette transition aux IFRS sur la communication d'informations financières par la Société.

### **Regroupements d'entreprises**

En janvier 2009, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises », a remplacé le chapitre 1581 du même nom. Le chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3 (révisée) « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée.

### **États financiers consolidés**

En janvier 2009, le chapitre 1601 du manuel de l'ICCA, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » ont remplacé le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27 (révisée) « États financiers consolidés et individuels ». Ce chapitre s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

La Société est à évaluer l'incidence que l'adoption de ces nouvelles normes pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

## **13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION**

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de la Société au 30 avril 2010, le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces, en ce sens qu'ils leur fournissent l'information importante sur la Société et ses filiales consolidées dont ils ont besoin.

## 14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec les autres membres de la direction, après avoir conçu des contrôles internes concernant la présentation financière de manière à être raisonnablement assurés de la fiabilité de celle-ci et de sa préparation en conformité avec les principes comptables généralement acceptés en vigueur le 30 avril 2010, ont repéré certaines faiblesses aux procédures de contrôle interne de la Société concernant la présentation financière, soit :

- i) en raison du personnel restreint dont dispose la Société, il est impossible d'assurer l'entière ségrégation de tâches incompatibles;
- ii) en raison du personnel restreint, la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés aux finances et possédant toutes les connaissances techniques nécessaires pour répondre à toutes les transactions comptables non courantes qui pourraient survenir.

La direction et le Conseil d'administration s'emploient à atténuer le risque que représentent ces faiblesses de la manière suivante :

- i) surveillance accrue et diligente de la part du PDG, du contrôleur et du Conseil d'administration pour assurer que soit minimisé le risque d'inexactitudes résultant de ces faiblesses;
- ii) au besoin, la Société aura recours à des consultants qualifiés qui prêteront assistance comptable en rapport avec toute transaction complexe et non courante qui pourrait survenir.

## 15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

### 15.1 Capital autorisé

Le 16 juin 2010, le capital-actions autorisé de la Société consistait en un nombre illimité :

- d'actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série consistait en 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires à droit de vote pour chaque action privilégiée;
- d'actions privilégiées de deuxième rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries;
- d'actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries;
- d'actions ordinaires à droit de vote.

### 15.2 Actions émises et en circulation

Voici le détail des titres de participation émis et en circulation de la Société :



### **15.2.1 Actions ordinaires**

Le 16 juin 2010, 24 703 244 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

### **15.2.2 Options sur actions**

Le 16 juin 2010, un total de 1 019 385 options sur actions de la Société étaient en cours à des prix d'exercice se situant entre 0,06 \$ et 0,70 \$ et échéant entre juin 2010 et décembre 2019. Le 16 juin 2010, dans l'hypothèse d'une conversion, ces options sur actions donneraient lieu à l'émission de 1 019 385 actions ordinaires à un prix d'exercice global de 248 838 \$.

\* \* \* \* \*